

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2015)
Heft: [1]: Numéro Thématique DEVA

Artikel: Un développement de l'armée ciblé une plus grande efficacité!
Autor: Hiltbold, Hugues
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781345>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Politique de sécurité

Un développement de l'armée ciblé pour une plus grande efficacité !

Hugues Hiltbold

Conseiller national PLR GE, membre de la Commission de politique de sécurité

L'armée actuelle ne détient pas la plus grande cote de popularité, le projet de développement est donc d'autant plus important puisqu'il faut regagner le cœur de nos citoyens. Il y a des institutions que l'on pourrait qualifier « d'intouchables, » qui font partie des fondements de notre pays et qui doivent perdurer. L'armée fait partie de cette catégorie, tout comme notre parlement de milice, notre système de formation dual, etc. Ces institutions font le succès de la Suisse. Cependant, la légitimité, elle, est ébranlable et aujourd'hui, l'Armée doit s'adapter pour garder son statut.

La garantie de la sécurité et de la liberté fait partie des tâches clés de l'Etat fédéral et l'Armée forme la seule ligne de défense du pays. Les détracteurs qui font la promotion d'un système comme le Costa Rica dont la sécurité est garantie par les USA ou carrément la promotion de l'abolition de l'armée menacent un autre élément fondateur de notre nation : la neutralité. En tant que pays neutre, l'armée n'est pas à remettre en question puisque nous ne pourrions pas compter sur la protection d'un autre Etat sans compromettre cette neutralité.

Par contre, l'Armée doit pouvoir être utilisée de manière multifonctionnelle. Il est central d'avoir un équilibre entre les prestations exigées, les ressources en personnel et les moyens financiers à disposition. Aujourd'hui, certaines ressources sont gaspillées, les menaces ont évoluées tout comme la société, l'Armée doit donc évoluer pour retrouver toute son utilité et sa légitimité.

A l'image du ministre du Département, le système militaire actuel n'a pas que des défauts. L'obligation de servir est un élément qui doit être maintenu. Premièrement, il permet d'assurer des ressources humaines suffisantes à l'Armée. Deuxièmement, il permet à chaque citoyen de s'engager pour le bien commun. Ce lien entre la société civile et ses institutions politiques est une des caractéristiques marquantes de la Suisse et reste très important aujourd'hui dans notre société qui tend vers toujours plus d'individualisme.

L'aspect milicien est tout autant important. L'Armée de milice renforce l'essentielle mixité sociale et régionale, assure le lien fort en l'armée et la société civile et garantit le contrôle démocratique des citoyens sur l'Armée. La combinaison entre l'obligation de servir et le système de milice représente le meilleur modèle d'armée pour la Suisse. C'est aussi le plus efficace. Selon la menace, le nombre de troupes nécessaires peut être rapidement mobilisé sans devoir nécessairement disposer de ces troupes de manière permanente.

Par contre, la Suisse a besoin d'une armée de milice moderne. Comme je l'ai déjà mentionné, un recentrage et une adaptation des priorités pour tenir compte des menaces futures est nécessaire. Concrètement, qu'est-ce que cela représente ?

Il faut avant tout identifier les défis externes pour la Suisse en matière de sécurité. Les révolutions technologiques ont chamboulé notre quotidien mais également les dangers. Il faut désormais se préparer à contrer les cyberattaques, le terrorisme international et les formes de menaces hybrides. La mondialisation provoque une propagation plus simple et plus rapides des pandémies et des épidémies. L'approvisionnement sûr et durable fait également partie des préoccupations de sécurité, tout comme la prolifération des armes de destruction massive dans de nombreux Etats. Finalement, le contexte politique et économique mondial, et maintenant même en Europe, est très instable. Il y a de nombreuses crises régionales. L'exemple de l'Ukraine est très parlant, ce pays qui accueillait l'Euro de football en 2012 est désormais à feu et à sang.

Sans tomber dans la panique, il faut être conscient de ces enjeux car si la menace n'est pas forcément visible, elle existe.

L'Armée a donc véritablement un rôle à jouer dans la garantie de la sécurité et de la liberté de notre pays. Pour ce faire, mon parti, le PLR, soutient une armée forte avec

un effectif réglementaire de 100'000 hommes, ni trop, ni trop peu. En plus des ressources humaines, l'armée doit disposer d'un crédit-cadre annuel de 5 milliards de francs afin de disposer du matériel adéquat. C'est pourquoi le PLR salue l'introduction d'un cadre de paiement sur quatre ans, qui permet une approche plus objective dans la discussion concernant le budget de l'Armée. De ce fait, la planification du financement de l'Armée peut être améliorée et devenir effectivement plus sûre.

L'instruction de base doit permettre de préparer les troupes de manière correcte et suffisante afin d'être capable de répondre aux menaces et scénarios les plus extrêmes. Une grande réactivité de l'Armée face à des menaces prévues mais également lors d'évènements imprévus doit être envisagée et anticipée.

Un meilleur équilibre est à trouver et à développer afin de répondre aux nouvelles attentes de la population d'un côté et aux nouvelles menaces / exigences du côté de l'armée. A cet égard une appréciation des menaces potentielles à long terme, ainsi qu'un catalogue précis des menaces, risques et dangers concrets à court et moyen terme doit être présentée de manière précise. En effet, aujourd'hui, il n'existe pas de vue commune parmi les différents acteurs des dangers qui nous entourent.

Des coupes sont inévitables, en particulier dans les biens immobiliers, l'équipement et l'armement ainsi qu'au niveau du personnel professionnel. Une centralisation des ressources et des infrastructures doit être menée. Ces restructurations sont inévitables pour aboutir à un équilibre financier et libérer des moyens pour des investissements futurs et ainsi compléter l'arsenal de l'Armée.

Le projet du Conseil fédéral en matière de développement de l'Armée propose une simplification de la structure du

Le F-5 est un appareil dépassé, ne permettant ni le vol ni l'interception par mauvais temps ou de nuit. Il doit être remplacé.

Photo © Neo-Falcon.



commandement ainsi que le retour de la fonction de chef de l'instruction, ce qui est plutôt positif. Par contre, mon parti ne soutient pas l'inscription, comme limite fixe du nombre annuel de jours de service accomplis par l'armée dans son ensemble, à 5 millions environ parce que cette définition ne se base pas sur les besoins de l'instruction ni de l'engagement, mais seulement sur des considérations financières.

Le retour à un modèle de deux écoles de recrues par année n'est pas contesté. Mais les synergies entre les carrières militaires et civiles doivent encore être améliorées. Il est important d'évaluer de nouveaux modèles de services militaires dans le cadre du service obligatoire qui prennent mieux en considération le changement des conditions cadres dans la formation, l'économie et la société.

L'incorporation de futures recrues doit également être améliorée. L'armée doit, où c'est nécessaire, mieux utiliser les capacités et compétences professionnelles des appelés afin que la relation soit gagnant-gagnant. Des formations au sein des différents services devraient être proposées et reconnues par la société civile, afin que l'Armée puisse apporter une plus-value pour ceux qui s'engagent.

L'équité concernant les soldats aptes et inaptes au service militaire doit également être améliorée au moyen d'un barème des aptitudes pour que chacun serve, sans exception et sans passe-droit. L'école de recrues doit être adaptée avec les hautes écoles. La période entre l'obtention d'une maturité ou des examens de fin d'apprentissage et le début du semestre dans les hautes écoles et écoles spécialisées est actuellement encore trop courte pour y effectuer une école de recrues de 18 semaines. L'école de recrues doit s'adapter à nos hautes écoles et écoles spécialisées et ne pas pénaliser les jeunes personnes qui vont à l'armée, condition sine qua non pour renforcer son attractivité. Cette harmonisation ne doit pas seulement concerner et favoriser les étudiants.

Concernant les cours de répétitions, le passage de 3 semaines annuelles (voir 4 pour les cadres) à 2 ne résout en rien le problème de base. En effet, une réduction de la longueur des cours de répétition ne semble pas vraiment dans l'intérêt de l'économie, ni souhaitable pour la qualité et l'efficacité de la formation militaire. La formation militaire doit pouvoir couvrir ses besoins sur suffisamment de jours. Des cours de répétition de 3 semaines sont le minimum pour l'entraînement de la formation au niveau du bataillon ou du groupe, un domaine couramment négligé.

Sans oublier que du côté des employeurs, il n'y a également aucun avantage à voir son employé s'absenter 6 ou 7 fois 2 semaines pour effectuer ces cours de répétitions à l'actuel système de 5 cours de répétitions de 3 semaines. La réduction d'une semaine de service ne permettra qu'une amélioration sensible du taux élevé de déplacement de service sans répondre à la question de base d'une meilleure conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et service militaire.